



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/1998/9  
7 décembre 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits  
périssables et de l'amélioration de la qualité

Cinquante-quatrième session,  
Genève, 9-11 novembre 1998

RAPPORT DE LA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION

**RÉSUMÉ**

**Produits secs et séchés (fruits)**

Les Recommandations CEE/ONU sur les noisettes décortiquées et les noisettes en coque ont été adoptées pour une période d'essai de deux ans. Une nouvelle norme CEE/ONU pour les pommes séchées a été adoptée. La période d'essai pour les Recommandations sur les noix de cajou et les cerneaux de noix a été prolongée d'un an. Il a été décidé de réexaminer les normes pour les pistaches. La confection d'un dictionnaire multilingue des défauts se poursuit (par. 8 à 20).

**Viande**

L'élaboration d'une norme pour les carcasses et découpes de boeuf se poursuit. Elle comprend l'examen des "meilleures pratiques" et des recherches sur la création d'un label de qualité CEE/ONU (par. 21 et 22).

**Plants de pommes de terre**

Une révision de la norme CEE/ONU pour les plants de pommes de terre a été adoptée; un débat a commencé sur l'orientation future des travaux dans ce domaine, qui se poursuivra à la prochaine session (par. 23 à 32).

**Fruits et légumes frais**

Des révisions ont été adoptées pour les normes suivantes : haricots, carottes, agrumes, aulx, melons, pois à écosser, prunes, pastèques, avocats et brocolis (par. 33 et 34).

**Travaux futurs**

Les travaux futurs comprendront notamment un examen des procédures de travail du Groupe de travail et de ses sections spécialisées. Une proposition sera élaborée par les États-Unis (par. 51 à 53).

**Titre des normes**

La proposition de modifier le titre des normes, qui ne serait plus "Norme CEE/ONU" mais "Norme ONU", a été retirée (par. 56 à 61).

**Page d'accueil**

La nouvelle page d'accueil concernant les travaux consacrés par la CEE/ONU aux normes agricoles figure à l'adresse suivante :  
<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>

### **Ouverture de la session**

1. La session s'est tenue à Genève du 9 au 11 novembre 1998. Elle a été déclarée ouverte par Mme Carol Cosgrove-Sacks, Directrice de la Division du commerce de la CEE/ONU, qui a adressé la bienvenue aux délégations à Genève. Elle a annoncé que M. Vilchez-Barros, Président du Groupe de travail, avait demandé à être excusé, n'étant pas en mesure d'assurer la présidence de la session, et que Mme O. Vorovenci, Vice-Présidente, avait proposé de présider la session à sa place.

2. Mme Cosgrove-Sacks a donné un aperçu des événements survenus dans le cadre de la CEE/ONU depuis la dernière session, qui, à son avis, montraient clairement que la CEE/ONU est déterminée à poursuivre ses travaux sur les normes agricoles :

- Depuis l'an dernier, les travaux du WP.7 et des groupes apparentés s'inscrivent dans le cadre de la Section de la facilitation du commerce de la Division du commerce et les comptes rendus sont adressés au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise récemment créé.
- À sa première session (décembre 1997), le nouveau Comité a élu le Président du WP.7, M. Vilchez-Barros (Espagne), Vice-Président.
- À sa seconde session (juin 1998), il a accordé la priorité la plus élevée aux travaux du WP.7 parmi ses organes subsidiaires.
- À la session de printemps de cette année, la Commission économique pour l'Europe a confirmé le mandat permanent des réunions d'experts travaillant sous les auspices du WP.7. En même temps ces groupes ont été rebaptisés "sections spécialisées".
- Un nouveau poste affecté au service du WP.7 et de ses sections spécialisées a été créé dans le cadre de la CEE/ONU et pourvu à titre permanent à compter du 1er juillet 1998.
- Un poste supplémentaire a été demandé au titre des activités consacrées aux normes agricoles.

### **Participation**

3. Ont participé à la session les délégations des pays suivants : Allemagne; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; France; Grèce; Hongrie; Italie; Pologne; Roumanie; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suisse. L'Union européenne était également représentée. M. Ben Borrel (Canada) y a participé en tant que Président de la Réunion d'experts de la normalisation des plants de pommes de terre.

4. L'Afrique du Sud a participé au titre des dispositions de l'article 11 du mandat de la CEE.

5. L'institution spécialisée des Nations Unies ci-après était représentée : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires).

**Adoption de l'ordre du jour**

Document : TRADE/WP.7/1998/1

6. L'ordre du jour provisoire a été adopté avec l'addition d'un point 3 f) concernant l'examen d'une prolongation d'un an de la période d'essai de la recommandation de la CEE/ONU sur les cerneaux de noix. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, les documents ci-après concernant les résultats de la Réunion d'experts de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1) ont été ajoutés : TRADE/WP.7/GE.1/1998/17 (rapport de la quarante-quatrième session), TRADE/WP.7/GE.1/1998/CRP.12, TRADE/WP.7/GE.1/1998/CRP.14, TRADE/WP.7/GE.1/1998/CRP.16 (révisions proposées des normes de la CEE/ONU sur les pois à écosser, les haricots et les agrumes).

**Faits nouveaux intéressant le Groupe de travail survenus depuis la cinquante-troisième session**

Document : TRADE/WP.7/1998/2

7. Le Groupe de travail a pris note des résultats pertinents de la deuxième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, des changements survenus au secrétariat et des changements de terminologie concernant ses réunions d'experts.

**Réunion d'experts de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)**

Document : TRADE/WP.7/GE.2/1998/14

8. M. W. Staub (Allemagne), Président du groupe, a présenté le rapport sur la quarante-sixième session de la Réunion d'experts. Il a remercié les autorités françaises pour l'accueil réservé à la réunion à Grenoble, la qualité de l'organisation et les intéressantes excursions. Il a également remercié le rapporteur de la Turquie pour ses travaux consacrés aux noisettes en coque et aux noisettes décortiquées.

**Examen en vue de l'adoption de la Norme révisée pour les noisettes en coque en tant que Recommandation de la CEE/ONU**

Document : TRADE/WP.7/1998/3

9. La délégation polonaise a formulé la réserve suivante en ce qui concerne le tableau des tolérances de qualité pour toutes les catégories, touchant les chiffres de la rubrique "Présence de moisissure, de pourriture, etc." : "Réserve formulée par la Pologne, qui demande une tolérance de 0,5 % pour la moisissure. Toute trace de dégât causé par des rongeurs constitue un défaut entraînant l'exclusion du produit". Le Président a pris note de cette réserve et invité la délégation polonaise à participer aux futures sessions du groupe.

10. Le Groupe de travail a adopté la révision en tant que Recommandation de la CEE/ONU pour les noisettes en coque pour une période d'essai de deux ans. La Recommandation sera publiée sous la forme d'un additif au présent rapport.

***Examen en vue de l'adoption de la Norme révisée pour les noisettes décortiquées en tant que Recommandation de la CEE/ONU***

Document : TRADE/WP.7/1998/4

11. Quelques changements mineurs seulement ont été apportés à cette norme. La délégation polonaise a formulé la même réserve que pour les noisettes en coque.

12. Le Groupe de travail a adopté la révision en tant que Recommandation de la CEE/ONU pour les noisettes décortiquées pour une période d'essai de deux ans. La Recommandation sera publiée sous la forme d'un additif au présent rapport.

***Examen en vue de l'adoption de la Recommandation révisée sur les pommes séchées en tant que nouvelle norme de la CEE/ONU***

Document : TRADE/WP.7/1998/5

13. Le Groupe de travail a adopté la Recommandation révisée en tant que nouvelle norme de la CEE/ONU pour les pommes séchées. La nouvelle norme sera publiée sous la forme d'un additif au présent rapport.

***Examen en vue de prolonger d'un an la période d'essai de la Recommandation de la CEE/ONU sur les noix de cajou décortiquées***

14. D'autres discussions sont nécessaires sur cette recommandation parce qu'aucun consensus n'a pu être trouvé sur l'indication du pays d'origine. Plusieurs pays importent la matière première aux fins de transformation de divers pays où les noix de cajou provenant de différents pays d'origine sont mélangées.

15. Le Groupe de travail a décidé de prolonger d'un an la période d'essai pour la Recommandation de la CEE/ONU sur les noix de cajou.

***Examen d'une demande de révision des normes de la CEE/ONU sur les pistaches***

16. La Réunion avait demandé l'autorisation d'examiner les normes CEE/ONU sur les pistaches parce que les textes actuels ne correspondent plus à la nature des échanges modernes. Le Groupe de travail a accédé à cette demande.

***Examen en vue de prolonger d'un an la période d'essai de la Recommandation sur les cerneaux de noix***

17. D'autres discussions sont nécessaires sur cette recommandation parce qu'aucun consensus n'a pu être trouvé sur l'utilisation de la couleur aux fins de classification, ce qui se pratique en Europe, mais non aux États-Unis. Un Groupe de travail restreint, comprenant l'Allemagne, les États-Unis et la France, avait été chargé de présenter une proposition harmonisée tenant

compte des intérêts de tous les producteurs. Une délégation française avait visité la Californie au cours de la saison de récolte à titre d'information et en vue de poursuivre les discussions sur l'adoption d'un nouveau tableau des couleurs.

18. Le Groupe de travail a accepté de prolonger d'un an la période d'essai de la Recommandation de la CEE/ONU sur les cerneaux de noix.

#### **Autres travaux**

19. M. Staub a informé le Groupe de travail des autres décisions prises par le groupe :

- ne pas élaborer de norme pour les cerises séchées, parce que le volume des échanges est trop faible;
- réviser la norme-cadre (rapporteur : Allemagne) et ses annexes (rapporteur : Espagne).

20. M. Staub a également déclaré qu'il avait été décidé de poursuivre le travail sur un dictionnaire multilingue des défauts, qui avait été créé par l'Italie. Ce dictionnaire existe actuellement en cinq langues. Il est envisagé d'y ajouter d'autres langues dans un proche avenir.

#### **Réunion d'experts de la normalisation de la viande (porcine, bovine et de volaille)**

Document : TRADE/WP.7/GE.11/1998/5

21. En plus de la réunion d'experts qui s'était déroulée en mai, une réunion de rapporteurs avait eu lieu à Bruxelles les 26 et 27 octobre 1998. M. P. Hardwick (Royaume-Uni) a exposé au Groupe de travail les progrès accomplis par le groupe dans l'élaboration d'une norme pour la viande bovine. Il a déclaré qu'en plus des travaux consacrés aux découpes, le groupe avait examiné les "meilleures pratiques" tenant compte des préoccupations des consommateurs, par exemple la lutte contre les maladies.

22. Il a expliqué que le groupe avait examiné l'opportunité de créer une marque de commerce CEE/ONU qui garantirait que les dispositions de la norme concernant les découpes et les "meilleures pratiques" étaient respectées. Cette mesure pourrait encourager l'application de la norme. Le groupe en est encore au début de son examen, et d'autres données sont nécessaires, en particulier sur le coût de la procédure d'agrément.

#### **Réunion d'experts de la normalisation des plants de pommes de terre**

Documents : TRADE/WP.7/GE.6/1998/9; TRADE/WP.7/1998/6

23. Le Président du groupe, M. B. Borrel (Canada), a expliqué les révisions qu'il était proposé d'apporter à la norme CEE/ONU pour les plants de pommes de terre. Il a brièvement présenté la classification des plants de pommes de terre en trois catégories : plants certifiés, plants de base et plants prébase. La dernière catégorie avait été ajoutée récemment, ce qui expliquait

la présentation de plusieurs amendements. Dans la définition des plants de base, le terme "programme d'entretien" avait été remplacé par le terme "programme de certification", qu'on estimait traduire mieux la pratique actuelle en matière de production de plants de base.

24. L'Union européenne et la France ont réservé leur position au sujet de cette modification. Dans ce contexte, on a mentionné que l'Union européenne avait adopté le texte de la norme CEE/ONU dans la directive 66/403.

25. M. Borrel a dit que chaque année plus de 1 million de tonnes de plants de pommes de terre étaient échangés en trafic international, ce qui signifiait que plus de 1 million d'acres étaient ensemencés en pommes de terre importées. Ce fort volume accroissait le risque de propagation des maladies des plants de pommes de terre, d'où il résultait que ceux-ci faisaient l'objet de plus d'attention de la part des personnes s'occupant de la santé des plants que de celles qui s'occupent de la qualité. Dans certains pays, les maladies et parasites mentionnés dans la norme CEE/ONU étaient visés par les lois relatives aux plantes faisant l'objet d'une quarantaine.

26. M. Borrel a déclaré qu'il y avait consensus dans son groupe pour estimer que le cadre de discussion offert par la CEE (installations, secrétariat, composition du groupe) était utile et unique, mais que la norme élaborée par le groupe n'était pas largement admise. Une des raisons de cette situation tenait au fait que ses dispositions n'étaient pas assez strictes.

27. On a mentionné que le terme "parasites réglementés ne faisant pas l'objet d'une quarantaine" (parasites de la qualité) avait été approuvé par la CIPV. Cela signifie que les pays peuvent appliquer des mesures pour empêcher l'entrée de ces parasites s'ils appliquent des règles aux mêmes parasites de leurs propres produits. Par conséquent, l'introduction de mesures plus strictes contre ces parasites dans la norme CEE/ONU serait possible sans créer de contradiction avec l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'OMC, ce qui pourrait rendre la norme plus attrayante. M. Borrel a souligné que le secrétariat et les autres parties s'occupant de l'élaboration de la norme devraient faire plus d'efforts pour la promouvoir.

28. La Directrice de la Division du commerce a dit qu'elle était d'accord avec M. Borrel, mais qu'une promotion active de la norme serait difficile en raison de la situation actuelle du personnel. Toutefois, un poste supplémentaire avait été demandé pour effectuer ce travail.

29. M. Borrel a constaté avec plaisir que, cette année, un représentant des États-Unis avait participé pour la première fois à la session de la Réunion d'experts. Ce représentant avait ensuite rédigé un rapport favorable sur la réunion de la CEE et encouragé les États-Unis à participer régulièrement à ses réunions. Il avait invité les rapporteurs à se réunir à Seattle. Cette invitation a été acceptée. La réunion des rapporteurs se déroulera du 29 novembre au 2 décembre et sera suivie d'un colloque sur la normalisation des plants de pommes de terre le 2 décembre et du séminaire annuel sur les plants de pommes de terre du National Potato Council du 3 au 5 décembre.

30. Enfin, M. Borrel a soulevé la question générale de savoir quel degré de réglementation était nécessaire dans une norme et ce qu'il fallait laisser aux soins des pays (par exemple, selon la présente norme, les pays sont libres de subdiviser les trois catégories définies dans la norme en classes).

31. La délégation suisse a proposé que les pays consultent leurs experts en matière de plants de pommes de terre en vue de préparer un débat plus détaillé pour la prochaine session et de donner davantage de conseils au groupe. Ce point a été accepté par le Groupe de travail.

32. Le Groupe de travail a adopté la révision de la norme CEE/ONU pour les plants de pommes de terre. Le texte de la norme révisée sera publié sous la forme d'un additif au présent rapport.

### **Rapport de la Réunion d'experts de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais**

Documents : TRADE/WP.7/GE.1/1998/17; TRADE/WP.7/GE.1/1998/CRP.12, CRP.14 et CRP.16

33. Le Président du groupe, M. D. Priester (États-Unis), a présenté le rapport du groupe :

- Des révisions avaient été adoptées pour les normes ci-après : haricots, carottes, agrumes, aulx, melons, pois à écosser, prunes, pastèques, avocats et brocolis;
- Les dispositions concernant la maturité et le calibrage des agrumes ont été examinées, mais le seront à nouveau à la prochaine session parce qu'aucun consensus n'avait pu être trouvé;
- Les principes concernant l'inclusion des asperges cultivées dans certaines conditions climatiques ont été adoptés. Les secrétariats du Codex et de la CEE rédigeront une proposition;
- Des groupes de travail officieux ont été constitués pour les sujets suivants :
  - examen des propositions d'amendements à la norme sur les champignons de couche,
  - révision de la norme pour les kiwis;
- Plusieurs propositions faites par le Groupe de travail CEE/OCDE pour les pommes ont été adoptées en principe, y compris la révision de la liste des variétés. Les avis différaient en ce qui concerne l'inclusion d'une méthode de rechange pour le calibrage. Le groupe a invité les délégations à présenter des propositions et des observations et présentera une nouvelle proposition pour la prochaine session;
- L'utilité des dispositions concernant le calibrage a fait l'objet d'un débat;

- La nouvelle page d'accueil sur les activités de la CEE concernant les normes agricoles a été présentée :  
<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>

34. Le Groupe de travail a adopté les projets de révisions proposés par la Réunion d'experts. Le texte des normes révisées sera publié sous la forme d'additifs au présent rapport.

#### **Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent des travaux d'autres organisations internationales**

##### ***Union européenne***

35. La délégation de l'UE a déclaré que le Groupe de travail de l'UE continuait à tenir compte des normes de la CEE/ONU lorsqu'il examinait les normes de l'UE et qu'il poursuivait l'harmonisation des normes de l'UE et de la CEE/ONU. Quand, au cours de ces travaux, il apparaît nécessaire d'apporter des amendements aux normes CEE/ONU, le groupe procède comme suit :

- si les amendements sont peu importants ou imposent des prescriptions moins strictes que la norme CEE/ONU, ils sont adoptés par le groupe de travail de l'UE et adressés à la CEE/ONU en vue de leur harmonisation;
- au besoin, ils sont présentés en premier lieu à la CEE/ONU avant d'être adoptés par le Groupe de travail de l'UE (par exemple dans le cas des melons).

##### ***Comité du Codex pour les fruits et légumes frais***

36. Le représentant de la FAO a déclaré qu'à sa quarante-cinquième session le Comité exécutif :

- avait confié le soin de réviser la norme du Codex pour les champignons frais du type "chanterelle" au Comité du Codex pour les fruits et légumes frais;
- avait supprimé les groupes mixtes CEE/Codex Alimentarius d'experts de la normalisation des jus de fruits et des denrées surgelées;
- avait renvoyé l'examen de l'élaboration éventuelle du projet proposé de codes d'usages en matière d'hygiène pour la production primaire, la récolte et l'emballage des produits frais et pour les fruits et légumes précoupés au Comité du Codex pour l'hygiène alimentaire, afin qu'il décide si d'autres activités étaient nécessaires;
- avait adopté le projet proposé de normes du Codex pour les ananas (révisé), les pamplemousses et les longanes à l'étape 5;
- avait approuvé les propositions tendant à élaborer des normes du Codex pour les tiquisques (lilas et blanc), les yuccas,



les uchuvas, les pitahayas jaunes et un projet proposé de norme révisée pour les papayes.

#### **OCDE**

37. Les brochures explicatives sont maintenant disponibles sur le site Web du Régime (voir <http://www.oecd.org/agr/code/index.htm>) et la brochure sur les carottes a été adoptée et sera disponible sur CD-ROM après la session du WP.7 du 9 au 11 novembre. L'étalonnage des colorations pour le chou-fleur sera reproduit par les soins du CTIFL.

38. Plusieurs propositions élaborées par un groupe de travail sur l'avenir du Régime ont été adoptées à la 58ème réunion plénière; elles figurent dans le document AGR/CA/FVS(98)1/Rev.1 :

- Un nouvel objectif prioritaire a été adopté : "promouvoir la création d'un organe international unique d'élaboration des normes de qualité" et, en attendant, poursuivre les activités actuelles;
- L'élaboration et la révision des documents explicatifs seront assurées par des groupes de travail en dehors des réunions plénières;
- Les conditions requises pour être membre ont été assouplies afin qu'il n'y ait pas de distinction entre les pays membres de l'OCDE et les pays participants;
- Le barème des contributions a été mis à jour et fondé sur un système à deux étages comprenant une redevance uniforme payable par tous et un second élément fondé sur le mode de calcul de l'OCDE.

39. La neuvième réunion des Chefs des services nationaux de contrôle sera accueillie par Israël du 11 au 13 octobre 1999.

40. Trois pays ont déclaré se retirer officiellement du Régime : le Danemark, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni.

#### **OMC**

41. Le Directeur de la Division du commerce a été invité à faire un exposé devant le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC le 19 novembre 1998. Cet exposé portera notamment sur les normes CEE/ONU pour les produits agricoles frais et séchés, ainsi que sur d'autres travaux de la CEE/ONU concernant les normes.

#### **Rapport sur des ateliers et stages de formation internationaux concernant la normalisation et le contrôle de la qualité**

42. La délégation allemande a donné des renseignements sur la "Geisenheimer Tagung" qui se tiendra du 22 au 23 février 1999 et aura pour thème "Harmonisation du contrôle de la qualité et interprétation des normes de

qualité". La traduction sera assurée en anglais et en français et les lettres d'invitation seront envoyées en décembre.

43. La délégation polonaise a donné des renseignements sur plusieurs stages de formation :

- sur la norme CEE/ONU pour les asperges (Swiecko, 8 juin 1998, avec des conférenciers d'Allemagne);
- sur les normes de qualité pour les fruits et légumes frais (Varsovie, 23-25 septembre avec des conférenciers du Royaume-Uni);
- sur les techniques utilisées après la récolte et sur le contrôle de la qualité des fruits et légumes frais (Grèce, 12-25 octobre 1998).

44. La délégation du Royaume-Uni a donné des renseignements sur plusieurs stages de formation :

- sur les courgettes, les choux-fleurs, les laitues, les mini-produits, les agrumes, les pommes, les avocats, les tomates, les melons et les carottes; organisé par le Horticultural Marketing Inspectorate, il s'est déroulé du 15 au 17 septembre 1998 et a été suivi par 43 participants venus de 24 pays;
- au Portugal, du 11 au 15 janvier 1999;
- du 2 au 13 février 1998, deux inspecteurs du HMI ont suivi un stage organisé par l'USDA Terminal Market Training School;
- en septembre 1999 aura lieu le prochain stage de formation international.

**Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent du rapport du Groupe de travail du transport des denrées périssables**

45. Le Groupe de travail du transport des denrées périssables a tenu sa cinquante-quatrième session du 2 au 5 novembre 1998 à Genève.

46. La question de l'inclusion dans l'ATP de prescriptions relatives au transport des fruits et légumes frais a été examinée sur la base d'une proposition de la Fédération de Russie (voir TRANS/WP.11/198, par. 53 à 63). La délégation de la Fédération de Russie a souligné la nécessité d'inclure de telles prescriptions dans l'ATP afin de résoudre les problèmes de la qualité et du transport sans dommages des produits en trafic international. La délégation espagnole a appuyé l'inclusion de telles dispositions.

47. Certaines délégations étaient d'avis que le transport des fruits et légumes frais ne présentait aucun problème de santé publique et était susceptible d'être régulé par le marché.

48. La délégation française a dit que l'ATP portait non seulement sur des questions de santé publique, mais aussi sur les fruits et légumes frais, parce qu'il s'agissait de denrées périssables. Elle a dit partager le sentiment d'autres délégations au sujet de la difficulté d'y inclure des prescriptions de température pour les fruits et légumes frais et a proposé de recourir aux accords bilatéraux ou multilatéraux pour rassembler davantage de données d'expérience en la matière.

49. Le représentant de Transfrigoroute International a dit qu'au sein de son organisation certains membres étaient intéressés par l'élaboration de règles pour ce type de transport, mais qu'aucune position définitive n'avait encore été adoptée à cet égard.

50. La délégation de la Fédération de Russie établira une proposition pour la prochaine session.

#### **Programme de travail**

Document : TRADE/WP.7/1998/7

51. Le document contient, aux fins d'examen et d'approbation par le Groupe de travail, le projet de programme de travail pour 1999-2000.

52. La délégation des États-Unis a proposé d'ajouter au programme de travail une question concernant l'examen des procédures de travail du Groupe de travail et de ses sections spécialisées. Elle a déclaré que les procédures de travail devraient indiquer clairement comment les représentants travaillent pendant les sessions et la façon dont les documents devraient être établis. Elle a proposé de rédiger une proposition pour la session suivante.

53. Le Groupe de travail a décidé d'inscrire cette question à son programme de travail. Le secrétariat modifiera le texte en tenant compte des décisions de la Réunion d'experts de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais. Le texte modifié sera reproduit en annexe 1 au présent rapport.

#### **Calendrier des réunions**

54. Le calendrier provisoire des sessions des Sections spécialisées et du Groupe de travail en 1999 est reproduit à l'annexe 2 du présent rapport.

#### **Publications**

55. Le secrétariat a informé les membres du Groupe de travail que toutes les normes allaient être publiées dans la page d'accueil sur l'Internet de la CEE/ONU, ainsi que d'autres renseignements pertinents sur les activités du Groupe de travail et de ses sections spécialisées.

#### **Titre des normes établies par le Groupe de travail**

Document : TRADE/WP.7/1998/8

56. Le document TRADE/WP.7/1998/8 contient la réponse du Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies concernant la modification du

titre des normes qui ne serait plus "Norme CEE/ONU" mais "Norme ONU". Cette modification avait été proposée par le Groupe de travail - à la demande des rapporteurs pour les plants de pommes de terre - au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

57. Dans sa réponse, le Conseiller juridique a déclaré que la proposition pouvait être facilement contestée pour des motifs juridiques parce que, bien que les normes CEE/ONU soient utilisées de facto au plan international, il existait aussi des normes internationales de jure arrêtées par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius. Il concluait qu'il était improbable que le Conseil économique et social approuve la proposition.

58. Le représentant de la FAO a indiqué que le Conseiller juridique de la FAO partageait ce point de vue.

59. Le Groupe de travail a décidé de retirer la proposition qu'il avait adressée au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise tendant à remplacer le titre des normes, qui ne serait plus "Norme CEE/ONU" mais "Norme ONU".

60. La délégation grecque a dit qu'il était vrai que des normes CEE/ONU existaient pour de nombreux produits et étaient largement utilisées. Elle n'était pas opposée à ce que plusieurs organisations, dans le monde, travaillent à des normes de qualité, mais l'était aux organisations qui élaborent des normes différentes pour les mêmes produits.

61. La délégation roumaine a déclaré qu'il existait des normes ISO pour les pommes et poires séchées et que le Groupe de travail devrait veiller à éviter des chevauchements d'activités à l'avenir.

#### **Acceptation des normes de la CEE/ONU**

62. Le secrétariat préparera un nouveau formulaire pour enquêter sur l'acceptation des normes CEE/ONU. Il sera adressé à toutes les délégations et un document récapitulatif sera établi pour la cinquante-cinquième session.

#### **Élection du Bureau**

63. Le Groupe de travail a élu le Bureau suivant :

Président : M. M. Vilchez-Barros (Espagne)  
Vice-Président : M. D.L. Priester (États-Unis d'Amérique)  
Vice-Présidente : Mme O. Vorovenci (Roumanie)

#### **Adoption du rapport**

64. Le Groupe de travail a adopté le rapport de sa cinquante-quatrième session.

ANNEXE I

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999-2003

SECTEUR D'ACTIVITÉ 04 : FACILITATION DU COMMERCE ET NORMES AGRICOLES

04 C) NORMALISATION DES PRODUITS PÉRISSABLES ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

04 C).1 Activités du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Description : Le Groupe de travail élabore et révisé des normes, des recommandations et des brochures explicatives pour la commercialisation et le contrôle de la qualité commerciale de certains produits périssables faisant l'objet d'échanges internationaux entre les pays membres de la CEE/ONU et à destination de ces pays.

Des ateliers sont organisés :

- 1) sous forme de réunions informelles de rapporteurs concernant certaines normes en cours d'élaboration ou de révision (plants de pommes de terre, viande);
- 2) sur l'harmonisation des normes et des procédures de contrôle dans les pays dont l'économie est en transition.

Travail fait : Plusieurs normes des fruits et légumes frais ainsi que la présentation type pour les fruits et légumes frais ont été révisées. Une nouvelle norme a été adoptée pour les pommes séchées. Des recommandations concernant les noisettes en coque et les noisettes décortiquées ont été adoptées pour une période d'essai de deux ans. La révision des normes des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation s'est poursuivie. La norme des carcasses et des découpes de viande de porc a été publiée. Les travaux sur la préparation d'un projet de norme pour la viande bovine se sont poursuivis, et il en est allé de même des travaux relatifs à la révision de la norme des plants de pommes de terre.

Travail à faire :

- a) Élaboration de nouvelles normes pour les produits secs et séchés, les fruits et légumes frais et la viande.

Durée : Projet permanent.

- b) Révision de certaines normes et recommandations : publication sur l'Internet (World Wide Web) de normes révisées pour les fruits et légumes frais, pour les fruits secs et séchés et pour les pommes de terre de primeur et les pommes de terre de conservation. Examen de la norme pour les plants de pommes de terre. Élaboration

d'un projet de norme pour les carcasses et les découpes de viande bovine.

Durée : Toutes les normes devraient être publiées sur l'Internet (World Wide Web) d'ici au printemps 1999. Elles seront en permanence révisées et actualisées.

- c) Ateliers sur l'harmonisation des normes et les procédures de contrôle pour les produits périssables dans les pays en transition.

Durée : Un atelier à l'intention des pays en transition devrait être organisé pour l'automne 1999.

- d) Interprétation des dispositions concernant les tolérances de qualité dans les normes pour les fruits et légumes frais.

Durée : Projet permanent.

- e) Étude de systèmes d'assurance de la qualité pour les produits périssables.

Durée : Projet permanent.

- f) Création et actualisation d'une page d'accueil sur l'Internet (World Wide Web) contenant des informations à jour sur les travaux du Groupe de travail.

Durée : Une première version de ce système devrait être disponible sur l'Internet (World Wide Web) au début de 1999. Ce système sera ensuite continuellement étendu et actualisé.

#### **04 C).2 Activités des sections spécialisées du Groupe de travail**

##### **04 C).2.1 Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais**

###### Activités permanentes

- Élaboration de normes de qualité commerciale harmonisées
- Examen et révision des normes en vigueur
- Problèmes du contrôle de la qualité, notamment harmonisation et vérification de l'homologation, contrôle de la qualité et inspections, en coopération avec le Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales des fruits et légumes
- Publication des normes CEE/ONU, du Protocole de Genève, de la norme-cadre et des guides sur l'Internet (World Wide Web)

Activités spéciales

- Examen de l'état des acceptations et de l'application des normes CEE/ONU
- Examen et révision
  - Normes pour les pommes et les poires (y compris la liste des variétés), les asperges, les agrumes (prescriptions concernant le calibrage et la maturité), les champignons cultivés, les kiwis, les pêches et les nectarines (transport en vrac) et les prunes (liste des variétés seulement)
- Examen d'une proposition visant à incorporer dans les normes CEE/ONU des dispositions applicables aux fruits et légumes miniatures
- Application du contrôle de la qualité
- Examen d'un système d'assurance de la qualité
- Interprétation des dispositions concernant les tolérances de qualité
- Projet de normes Codex pour les fruits et légumes frais à l'étude
  - asperges, citrons verts, oranges, ananas et selon proposition

**04 C).2.2 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

Activités permanentes

- Élaboration de normes de qualité commerciale harmonisées
- Examen et révision des normes en vigueur
- Examen de la norme-cadre pour les fruits secs et séchés
- Examen d'un dictionnaire multilingue des défauts
- Publication des normes CEE/ONU pour les fruits secs et séchés sur l'Internet (World Wide Web)

Activités spéciales

- Examen et révision
  - Pistaches, noix
- Recommandations à l'étude
  - Noix de cajou, noisettes décortiquées, noisettes en coque et cerneaux

**04 C).2.3 Section spécialisée de la normalisation de la viande**

- Élaboration d'une norme CEE/ONU pour les carcasses et les découpes de viande bovine et établissement d'une brochure explicative
- Étude de la création éventuelle d'un label de qualité CEE/ONU pour la viande
- Pour la viande de volaille, nouvel examen des méthodes pour déterminer l'eau exogène introduite dans la volaille réfrigérée à l'eau. Publication de la norme révisée et d'une brochure explicative

**04 C).2.4 Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation  
Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre**

- Révision des normes des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation
  - Comparaison des méthodes d'inspection et d'échantillonnage
  - Définition des variétés de forme longue et irrégulière (préparation de la liste de ces variétés)
- Révision des conditions générales de vente CEE/ONU des pommes de terre
- Pour les plants de pommes de terre :
  - Examen de la norme
  - Examen du questionnaire sur les systèmes nationaux de certification des plants de pommes de terre
  - Définition de la procédure de contrôle complète à suivre pour la certification des plants de pommes de terre



- Élaboration d'une liste des maladies influant sur la qualité à inclure dans la norme

**04 C).2.5 Normalisation des oeufs et des ovoproduits**

Publication sur l'Internet (World Wide Web)

**04 C).2.6 Normalisation des fleurs coupées**

Publication sur l'Internet (World Wide Web)

**04 C).2.7 Conditions générales de vente des fruits et légumes frais, des fruits secs et séchés**

Note : Pour les activités ci-dessus (04 C).2.5 à 04 C).2.7), les réunions périodiques d'experts ont été supprimées. Toutefois, l'examen, la révision et la mise à jour des normes et des conditions de vente en vigueur pourraient nécessiter la convocation de réunions ultérieures, selon les besoins.

ANNEXE II

CALENDRIER PROVISOIRE DES RÉUNIONS POUR 1999

<b>Cote et intitulé</b>	<b>Session</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date</b>	<b>Date limite de remise des documents (Règle des 10 semaines)</b>
GE.5 : Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre (de primeur et de conservation)	14ème	Genève	1er et 2 février	23 novembre 1998
GE.11 : Section spécialisée de la normalisation de la viande de porc, de boeuf et de volaille	8ème	Genève	10-12 mai	1er mars
GE.2 : Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)	46ème	Genève	7-11 juin	29 mars
GE.1 : Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais	45ème	Genève	25-28 octobre	16 août
WP.7 : Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité	55ème	Genève	3-5 novembre	25 août

-----